

Compte Rendu du collège du mardi 13 janvier 2026

Présents : Membres du collège : Bernadette BOUILHET, Ven KUBIE, René PERDRIAU dit Renato, Eliane PARRA, Benoît GAILLARD, Didier MEYERFELD, Jean ALLAIS, Véronique FORNIER, Régis METAYER, Agnès FREDEFON.

Autres adhérents : Anne ECHARD, Béatrice HALET, Danielle CHABARDES.

Excusés : Annette ARTAULT, Éric JOYAUX, Catherine BARIL, Sylvie MIMEAUD, Raphaël CERNAUT,

Collège du 3 février 2026 : Benoit désigné comme animateur, Renato comme secrétaire.

Le lieu sera précisé ultérieurement (la MDA Lafond et MDA P. Loti ne sont pas disponibles)

Actualité des migrants :

- Didier présente les derniers chiffres et décisions gouvernementales :
Diminution des régularisations AES en 2025 (11000 contre 19000 en 2024) : 40% de moins de VPF ; 50% de moins de AES travail. Rappel : AES sont à la décision du préfet.
- Examen civique instauré depuis le 1^{er} janvier 2026. Voir pièces jointes.
Cet examen est obligatoire pour les Cartes de Séjour (CS) pluriannuelles (exonération pour certains populations, + 65 ans, Réfugiés, si la carte Pluriannuelle a déjà été obtenue l'examen est exonéré mais la durée de la carte de séjour reste la même, ou encore accords bilatéraux).
Examen civique se passe en « présentiel » sur supports numériques. Les accompagnants devront être très sensibilisés à la préparation de cet examen. Si on doit aider les futurs candidats à préparer l'examen civique, il faudra réviser les questions, réponses, les initier à l'informatique. Voir réunions par groupes.
- Examen de français DELF A2, instauré depuis le 1^{er} janvier 2026 pour CSP (pluriannuelle). D'autres niveaux seront demandés pour les Cartes de résident ou Naturalisation. Pour le moment, pas d'exigences pour la CST (un an). Voir préparation par la KALAN : des orientations de ce groupe devront être proposées pour répondre à cet objectif.
- Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) à signer sur convocation à OFII. Tout d'abord demander un RDV, possibilité de formation de 4 jours (dispo à La Rochelle), puis signature à Poitiers.
- Assurance responsabilité civile pour les personnes accompagnés. Didier a pris ces assurances pour certains jeunes majeurs (ce n'est pas la même chose que l'assurance trottinette électrique). Les restaus du cœur prennent en charge les assurances scolaires : MAE
Les accompagnés devraient tous avoir une RC. Demander à Annette pour une étude et négociation avec l'assurance de l'asso MAIF. Anne va chercher la réglementation pour les personnes en situation irrégulière
- Témoignage d'un adhérent : Fabrique des sans-papiers – établi à la demande du Cercle du silence. Le collège s'est prononcé pour la diffusion à la presse ; Il est proposé d'envoyer l'article aux candidats pour les élections municipales et de joindre une demande de rendez-vous. Benoit et Ven se charge des courriers et envois

Parrainage direct demandé par la mairie auprès de Bernadette. Pour un jeune homme accompagné par Françoise C dans le cadre de son bénévolat à HH. (Françoise n'est plus adhérente SolMi).

L'été dernier, la mairie a déjà sollicité pour un parrainage (jeune haïtien) hors cérémonie officielle. Didier qui accompagnait le garçon a accepté (vacance collège juillet août). Le garçon qui a joint sa carte de parrainage à sa DA a obtenu une protection et c'est heureux. On ne saura jamais si ce parrainage a fait basculer la décision.

Ceci a créé un précédent, que fait-on avec cette deuxième demande de parrainage en dehors de la très belle cérémonie collective (La demande de la mairie nous contraint à dépasser le cadre de notre charte) ?

Décision :

A titre exceptionnel le collège s'est prononcé pour cette deuxième et dernière exception d'un parrainage individuel par 7 voix sur 10, 1 abstention.

Rappel : Le parrain de SolMi doit absolument être membre adhérent de SolMI

Un travail de réflexion avec les services de la ville doit être mené. C'est à la ville de créer ou non d'autres partenariats avec d'autres associations pour des parrainages. Mais les demandes en urgence seront soumises au groupe alerte pour avis.

Résultats financiers de 2025 (message d'Annette) :

Les résultats de 2025 : Le compte de résultat fait état d'un bénéfice (recettes-dépenses) de 3 000 €

En 2024 c'était une perte de 12 000 €.

Subvention 2026 demande à la VLR déposée le 8/01/2026.

Carte de vœux 2026 adoptée, en pièce jointe en format JPG, vous pourrez vous servir de ce fichier numérique pour vos envois (il est possible de préciser dans vos textes la nouvelle adresse de l'association.)

Gouter SolMi au printemps avec les familles par groupe Accompagnants

Galette en 2027

Réunion annuelle « Bienvenue aux nouveaux adhérents » : organisation fin mai 2026 avant l'AG

"Paroles de solidarité" sur RCF, émission de 29 minutes qui est diffusée le vendredi (13h30+18h30) 20/02/25 ; 20/03/25 ; 24/04/25 ; 22/05/25 ; 8/05/25 ; 19/06/25

Jean et Didier vont candidater auprès de RCF

FESTISOL : Formulaire du bilan renseigné et transmis aux organisateurs par Bernadette.

Sur le Village des Solidarités : 15 bénévoles de SolMi,

Pour le Concert : 30 bénévoles au moins. Pour cet événement les partenaires sont le CAS et le collectif des associations de Villeneuve. Compte tenu de l'affluence la salle était trop petite, le groupe « com » réfléchi à des propositions d'organisation pour 2027. Réservation ? Deux concerts distincts ? Concerts matinée et soirée ? Recherche de salle plus grande ?

Rapports d'Activité 2025 pour AG 2026

Rapport moral : Bernadette ; Rapport d'orientation : Didier ; Rapport général : Raphaël ; Statistiques Aides au démarches : Ven, dans rapport groupe Communication ; Statistiques cellule Recherches de financements : Eric, à inclure dans le rapport Trésorerie

Tour de table - actualités des groupes

- Bienvenue : Jean propose de relancer un groupe alerte, statistiques . Des nouveaux adhérents qui travaillent ont moins de disponibilité mais pourraient apporter un soutien à l'association dans ce groupe.
- Accueil : trois personnes nouvelles, l'équipe est complète Eliane explique qu'il faut former les personnes surtout à l'écoute.
- Accompagnement/Logement, 1 logement libéré par une famille qui a obtenu ses papiers et un logement HLM ,(état des lieux fait). Il faudra reloger en juin les 3 familles du boulevard Sautel ?
- Logement : une nouvelle bénévole pour remplacer Catherine qui souhaite se consacrer à d'autres activités de bénévolat et qui quitte le groupe logement. Cette nouvelle personne s'attachera à refaire les conventions.
- Kalan : Enquête auprès des accompagnants pour les besoins des accompagnés : 14 accompagnants ont répondu, le problème majeur est l'écrit, une dizaine d'accompagnés seraient intéressés par les cours de Français à la Kalan

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h

Pour le Collège du 13 janvier 2026

Ven et Bernadette